

mon agglo

N° 71
Octobre/Novembre/Décembre 2024

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

EN ACTIONS

**POUR UNE GESTION
DURABLE DE NOS
DÉCHETS**

melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon agglo en images

Ciné plein air a fêté ses 10 ans !
Page 4



Mon agglo fait l'actu

Boissise-le-Roi : une marche pour
Octobre Rose
Page 6



Mon agglo en actions

Réduire, trier et valoriser : pour une gestion
durable de nos déchets
Page 11



Mon agglo en interview

Marcel Coulon :
Son histoire racontée par Liliane Laisné
Page 15



Mon agglo se découvre

Suivez le guide.
Page 16



Mon agglo connectée

Maincy et Lissy rejoignent la police
intercommunale
Page 17



Chers habitants, chères habitantes de Melun Val de Seine,

Notre Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est riche de ses habitants et tous les moments qui nous rassemblent sont précieux. Ils ont été et sont nombreux en cet automne !

Quelle ambiance ! Lors des Jeux Olympiques, au passage des porteurs de la flamme olympique à Melun, et derrière notre champion de fleuret Enzo Lefort, membre du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine soutenu par l'Agglomération.

Nous étions recueillis, pour les 80 ans de la Libération, à la mémoire des Résistants de Melun et son agglomération, et admiratifs du courage héroïque de Marcel Coulon, dont l'histoire vous est racontée ici.

Nous sommes partis motivés, pour la Rando du Val de Seine, première édition d'un événement convivial et sportif, nous nous sommes divertis du festival Les Affolantes à Melun, Boissettes et Saint-Fargeau-Ponthierry, et nous étions émerveillés par la voltige des avions d'Air Legend.

La rentrée est aussi l'occasion, souvent, de se projeter vers l'année à venir et peut-être adopter de nouvelles habitudes, par exemple dans le tri des déchets, qui fait l'objet de notre dossier.



“ La rentrée est aussi l'occasion, souvent, de se projeter vers l'année à venir et peut-être adopter de nouvelles habitudes, par exemple dans le tri des déchets, qui fait l'objet de notre dossier. ”

Bonne lecture !

Franck Vernin

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

mon
agglo

Directeur de la publication: **Franck Vernin** /
Directrice de la communication: **Rachel Bellinguez** /
Rédaction: **Quentin Joly**
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys -
Tél.: **01 64 79 25 29** / Réalisation de la maquette
du magazine: **Emendo** / Conception et mise en page
réalisées par: **LATITUDE** - 0320-24 /
Impression: **Vincent imprimeries** /
Distribution: **Boîte aux Lettres France** /
Tirage: **59 000 exemplaires** /
Crédit photo couverture: Adobe Stock®
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).



L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
134 869 habitants
Insee 2020.**



SITE : MELUNVALDESEINE.FR

f AGGLOMELUNVALDESEINE

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR

Ciné plein air a fêté ses 10 ans !

Du 14 juin au 31 août. Durant tout l'été, les habitants du territoire ont pu vivre un moment de cinéma grâce aux 15 projections dans les parcs et sur les places des communes de l'Agglomération. Un événement rendu chaque année possible grâce à la collaboration étroite entre l'Agglomération Melun Val de Seine et les municipalités organisatrices.



@clastudio



Les 80 ans de la Libération

Dimanche 1^{er} septembre 2024. Sous la présidence de Monsieur Pierre Ory, Préfet de Seine-et-Marne, Franck Vernin, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, les maires de l'agglomération et le Comité des Anciens Combattants, ont invité la population à honorer la mémoire de tous ceux qui ont participé à la Libération du territoire. Un hommage tout particulier a été rendu à Marcel Coulon, héros de la Résistance qui a contribué à éviter le bombardement de Melun.



@clastudio



@clastudio

Sport Passion : Près de 500 inscrits au dispositif !

Du 8 juillet au 23 août. 488 stagiaires du territoire ont pu profiter cette année encore du dispositif « Sport Passion » porté l'Agglomération. La recette du succès ? Une large palette d'activités, une équipe motivée d'animateurs et d'éducateurs sportifs et des services annexes déployés pour faciliter la vie des jeunes et de leurs familles. Retrouvez toutes les photos des activités sur sportpassion.fr



@Paris 2024 Kami Zhnoglu SIPA PRESS

La flamme a brillé à Melun

Samedi 20 juillet 2024. Journée de liesse populaire lors du passage de la flamme olympique à Melun. La foule a acclamé les six relayeurs, qui ont parcouru la ville depuis le parvis de l'École des officiers de la Gendarmerie jusqu'au Pont Jeanne d'Arc. Parmi les porteurs, l'ancien champion d'escrime Youssef Hocine, qui a fait toute sa carrière au Cercle d'escrime de Melun Val de Seine.



Air Legend : la tête dans les nuages

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024. Fidèle partenaire de la manifestation, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine était présente pour le retour du spectacle aérien Air Legend à l'aérodrome de Melun-Villaroche. Les visiteurs ont pu retrouver les légendaires avions de la Seconde Guerre Mondiale, découvrir des simulateurs de vols, vivre les années 40 grâce aux villages de reconstitution et profiter des nombreux exposants et animations. Franck Vernin, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, et Christian Hus, maire de Montereau-sur-le-Jard, ont visité avec intérêt le parc des avions.



@CMWS



Encore plus de photos en flashant ce code





ÉVÉNEMENT

Le Mée-sur-Seine, capitale de la gastronomie !

Préparez vos papilles ! Le Salon de la Gastronomie du Mée-sur-Seine revient pour sa 28^{ème} édition les 8, 9 et 10 novembre 2024 au Mas du Mée-sur-Seine. Avec plus de 5 000 visiteurs chaque année, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de gastronomie.

Durant ces trois jours, vous pourrez profiter d'une cinquantaine de producteurs venus de la France entière pour faire la promotion de la gastronomie française. Ne manquez pas les démonstrations culinaires et les ateliers animés par l'Académie nationale de cuisine et le lycée professionnel Antonin Carême. Vous pourrez apprendre les secrets de chefs renommés et même participer à des sessions interactives. Le Salon est également le théâtre de compétitions prestigieuses. Assistez au concours du meilleur macaron d'Île-de-France et au trophée Jacques Durand, qui récompense les talents culinaires locaux. La présence de célébrités comme Miss Île-de-France ajoutera encore plus de glamour à l'événement. Les familles pourront en profiter pleinement grâce à une garderie gratuite disponible les samedis et dimanches de 14h à 18h. Enfin, un grand espace de restauration vous permettra de déguster les mets achetés sur place.

Informations et renseignements sur lemeesurseine.fr ou par téléphone au 01 64 87 55 20/21



©Progie



TOURISME

Un nouveau fonds d'aide pour les hébergements touristiques

Après la création des fonds d'aide pour l'hébergement de charme et l'hébergement insolite, l'Agglomération Melun Val de Seine, en collaboration avec l'Office de Tourisme Melun Val de Seine, lance un nouveau fonds dédié à la labellisation et à la certification des hébergements touristiques sur son territoire.

L'hébergement étant un critère déterminant du choix du lieu de villégiature, il est essentiel de proposer des logements de qualité aux touristes. Ce gage de qualité passe par l'obtention de qualifications et labellisations des hébergements, tels que Rando Accueil, Accueil Vélo, Tourisme et

Handicap, Qualité Tourisme, Meublés classés ou Chambres d'hôtes de référence.

C'est pourquoi l'Agglomération a créé un fonds de soutien visant à accompagner financièrement les propriétaires d'hébergements individuels (meublés, gîtes, chambres d'hôtes...), dans leurs frais d'investissement et de fonctionnement nécessaires à l'obtention d'une labellisation/certification.

Propriétaires, vous souhaitez développer un projet d'hébergement touristique ? Découvrez les dispositifs d'aide disponibles sur melunvaldeseine.fr



©Camvs

GOUVERNANCE

Opposition à la nouvelle taxe de séjour additionnelle

Le 27 mai 2024, le Conseil Communautaire de l'Agglomération a unanimement adopté une motion contre la nouvelle taxe de séjour additionnelle instaurée en Île-de-France depuis le 1^{er} janvier 2024. Cette taxe, qui équivaut à 200 % de la taxe de séjour locale déjà en vigueur, est prélevée auprès des voyageurs séjournant dans des hébergements touristiques. Instaurée au profit d'Île-de-France Mobilités, cette mesure vise à profiter de l'afflux touristique engendré par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour générer des ressources publiques supplémentaires. La motion, adressée au Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi qu'aux députés et sénateurs, souligne les impacts négatifs potentiels de cette taxe sur l'attractivité touristique et les acteurs économiques locaux, affectant notre territoire et toute la région.



Toute l'actu sur melunvaldeseine.fr



EMPLOI

Forum de l'emploi : un tremplin pour votre carrière !

Le 17 octobre, ne manquez pas le Forum de l'Emploi au centre commercial Villiers-en-Bière : des recruteurs de divers secteurs vous y attendent avec des offres en CDD, CDI, et temps partiel.



©Camvs

Une trentaine de recruteurs dont certains majeurs comme Carrefour, la Gendarmerie nationale, Enedis, Transdev ou encore Sogefi seront présents, prêts à rencontrer les participants de 9h30 à 17h. Tout au long de la journée, participez à des ateliers sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche, et bien d'autres sujets. Le matin, découvrez des sessions sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle et l'accompagnement des travailleurs handicapés. L'après-midi, une sophrologue animera un atelier sur la colorimétrie vestimentaire et l'estime de soi. Cet événement gratuit est idéal pour les demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, personnes reconnues travailleur handicapé, étudiants ou toute personne souhaitant s'informer sur la recherche d'emploi. N'oubliez pas vos CV ! Organisé en partenariat avec France Travail et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ce forum est une opportunité pour dynamiser votre carrière.

Plus d'infos sur villiers.klepierre.fr ou par téléphone au 01 64 87 96 00



SANTÉ

Contrat local de santé : votre avis compte !

Dans le cadre de la révision de son Contrat Local de Santé, l'Agglomération lance une grande consultation citoyenne en ligne afin de recueillir les priorités des habitants du territoire en matière de santé. La consultation est ouverte jusqu'au 30 octobre.

Depuis 2017, le Contrat Local de Santé (CLS) de l'Agglomération Melun Val de Seine a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé grâce à des actions ciblées : renforcement de l'offre de soins sur le territoire, développement d'actions de prévention santé pour les personnes vulnérables et la jeunesse, ainsi que l'amélioration du cadre de vie pour créer un environnement plus sain pour tous les habitants.

Élaboré en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, le Conseil Départemental

de Seine-et-Marne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Groupe Hospitalier de Melun, le CLS est mis à jour tous les 3 ans pour mieux répondre aux évolutions des besoins locaux.

Depuis sa création, le dispositif a apporté des réalisations concrètes comme l'ouverture d'une nouvelle maison médicale à La Rochette, la création du dispositif « Mon Agglo, Ma Santé » pour les habitants et travailleurs de l'agglomération et la mise en place d'une bourse d'engagement pour les étudiants en médecine et chirurgie dentaire.



Scannez le QR Code pour accéder au formulaire en ligne et donner votre avis.

Votre participation est essentielle pour continuer à ajuster les actions du CLS aux attentes locales.



©Spirit Entreprises

©France3



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un nouveau village d'entreprises pour TPE/PME/PMI

Après avoir accueilli La Poste en 2021 et Zalando en 2024, la ZAC du Tertre à Montereau-sur-le-Jard se prépare à accueillir un nouveau projet ambitieux : le Parc Spirit du Tertre. Destiné à l'installation des TPE/PME-PMI, ce parc d'activités est développé par le promoteur immobilier Spirit Entreprises.

La première tranche du Parc Spirit du Tertre comprendra 5 bâtiments en copropriété et 2 bâtiments réservés à des utilisateurs uniques, offrant une surface totale de plancher de 16 033 m². Les espaces sont modulables, avec des surfaces disponibles à partir de 385 m², répondant ainsi aux besoins variés des entreprises, quelle que soit leur taille.

Situé en « zone d'aide à finalité régionale », le parc offre aux entreprises des opportunités d'aides d'État sous forme d'exonérations fiscales. De plus, l'investissement dans des locaux neufs permet de réduire les droits de mutation (aussi appelés frais de notaire) jusqu'à 2,5 % du prix d'achat, contre 7 à 8 % pour un bien ancien.

Les travaux de la première phase du projet commenceront au premier trimestre 2025, avec une livraison prévue d'ici la fin de l'année 2025.

Pour plus d'informations, les entreprises intéressées peuvent contacter le service Développement Économique de l'Agglomération à l'adresse suivante : catherine.ousset@camvs.com





Boissise-le-Roi : une marche pour Octobre Rose

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune de Boissise-le-Roi organise l'événement « La Boissienne » pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche. Rendez-vous dimanche 13 octobre à 14h à la mairie de Boissise-le-Roi.

Avec plus de 700 inscriptions et près de 9 000 € reversés à La Ligue contre le cancer 77, l'édition 2024 de « La Boissienne » a été un franc succès. Cette année encore, les organisateurs comptent sur votre présence pour soutenir cette noble cause. Au programme : une marche à allure libre de 7 km environ en bord de Seine, la présence de la Ligue contre le cancer qui tiendra un stand pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, des animations (maquillage, massages...) et plein d'autres surprises !

Une participation de 8 € sera demandée pour la marche. L'inscription est gratuite pour les



enfants de moins de 15 ans. L'argent collecté lors de la manifestation sera entièrement reversé à la Ligue contre le cancer 77.

Informations et inscriptions sur mairie-boissise-le-roi.fr ou par téléphone au 01 60 65 44 00



Un nouveau pilier pour la prévention de la délinquance



L'Observatoire Intercommunal de la Délinquance, nouvel outil d'aide à la décision en matière de prévention de la délinquance, a tenu sa première réunion le 14 juin dernier. Ce dispositif novateur complète l'existant en intégrant de nouveaux acteurs territoriaux pour une lecture plus fine et complète de la réalité de la délinquance et des phénomènes associés.

Rattaché au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, l'instance de réflexion principale à l'échelle intercommunale, l'Observatoire a pour mission de recenser les principaux événements perturbateurs de la vie sociale dans les 20 communes du territoire. Il constitue ainsi un précieux instrument de mesure et d'analyse pour les décideurs institutionnels œuvrant sur le terrain.

En intégrant de nouveaux partenaires tels que les maires et adjoints en charge des questions de sécurité ainsi que les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne, l'Observatoire se dote d'une analyse plus approfondie de toutes les dimensions de la délinquance.

Réuni une fois par mois, l'Observatoire produit après chaque réunion un compte rendu recensant les mesures simples proposées pour répondre aux actes de délinquance constatés.



Toute l'actu sur melunvaldeseine.fr



HABITAT Mon Plan Rénov' : valorisez votre logement

Depuis 2022, l'Agglomération Melun Val de Seine propose le dispositif Mon Plan Rénov', un service public gratuit destiné à accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique, que ce soit pour une maison individuelle ou une copropriété.



Trois conseillers France Rénov' sont à votre disposition pour vous guider dans le choix et la hiérarchisation des travaux les plus adaptés à votre logement. Ils vous aident à analyser les diagnostics, comprendre les devis et vous informent sur les aides financières disponibles. Leur accompagnement se poursuit jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Selon vos revenus, la nature des travaux et l'ancienneté de votre habitation, vous pouvez également bénéficier d'une aide supplémentaire de l'Agglomération, qui vient en complément des subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Ma Prime Rénov').

Ce service vous offre l'opportunité de valoriser votre bien en améliorant son diagnostic énergétique, d'augmenter votre confort au quotidien, de réaliser des économies, tout en réduisant votre impact environnemental.

500 C'est le nombre de ménages du territoire ayant bénéficié d'un accompagnement France Rénov' en 2023



ZAE de Chamlys : la réhabilitation se termine

Le vaste programme de requalification de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Chamlys touche à sa fin. Initié en 2020 par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ce projet ambitieux s'inscrit dans sa mission de gestion des parcs d'intérêt communautaire, incluant leur réhabilitation complète.

Après les transformations des ZAE Colbert et des Uselles au Mée-sur-Seine, c'est maintenant au tour de la ZAE de Chamlys à Dammarie-lès-Lys d'achever sa métamorphose d'ici la fin de l'année. La dernière phase des travaux, qui s'est déroulée de mars à fin juillet, a concerné les rues Léon Foucault et Louis-Charles Vernin ainsi que le secteur sud de l'avenue André Ampère.

Les interventions ont porté sur la rénovation des trottoirs et des chaussées,

la réhabilitation des espaces verts, et la modernisation du réseau d'éclairage public. Les dernières plantations et l'installation des nouveaux lampadaires seront finalisées avant la fin de l'année.

Particulièrement au sud de l'avenue André Ampère, où la pente naturelle nécessitait des aménagements spécifiques, des travaux ont été menés autour du giratoire Gay Lussac pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

Avec un budget d'environ 2 millions d'euros, ces travaux visent à renforcer la sécurité et le cadre de vie des utilisateurs de la zone (entreprises, automobilistes, clients...) et à réduire les flots de chaleur. La ZAE de Chamlys s'apprête ainsi à offrir un environnement plus agréable et fonctionnel à l'ensemble de ses usagers.



Liaisons douces : ça progresse !

Du côté de Melun-La Rochette :

Le long de la RD 326 qui borde la Seine, les travaux du futur tronçon de la Scandibérique, d'une longueur de 1 840 m, sont sur le point d'aboutir. Entre la rue des Mariniers et l'avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine, les enrobés ont été posés et les marquages au sol finalisés. Les panneaux de signalisation seront installés d'ici la fin de l'année. Plus au sud, le tronçon entre l'avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine et la rue Claude Bernard est lui aussi en cours de finalisation. Le dernier tronçon, entre la rue Claude Bernard et l'avenue de Seine, fera également l'objet d'un réaménagement pour accueillir les cyclistes en sécurité. Rendez-vous début 2025 pour profiter des nouveaux aménagements !



Du côté de Vaux-le-Pénil :

Lancé fin juin, le projet de liaison douce sur l'avenue du Général de Gaulle a pour objectif principal de faciliter l'accès aux établissements scolaires du quartier. L'avenue sera équipée d'une piste cyclable bidirectionnelle, venant compléter les liaisons déjà en place dans le secteur. Le premier tronçon, d'une longueur de 350 mètres entre l'avenue Saint-Just et la rue des Acacias, est prévu pour être terminé à l'automne. La deuxième phase du projet portera sur le réaménagement du carrefour entre l'avenue Saint-Just et la rue de la Libération.

MOBILITÉS
Début des travaux au sud de la gare

Au sud de la gare, des travaux de démolition sont en cours, afin de préparer les nouveaux aménagements de la place Séjourné.

Rue Séjourné, deux immeubles de logements, appartenant à ICF filiale de la SNCF, ont été détruits, en vue de l'aménagement du futur parvis Sud de la gare. Dans un premier temps, une aire de préfabrication y sera installée : de là, la SNCF engagera les travaux d'un nouveau passage souterrain, qui sera accessible à tous sans titre de transport. Une fois ce nouveau passage sous la gare terminé, la Société Publique Locale de Melun Val de Seine prendra le relais pour aménager le nouveau parvis Séjourné. Un espace totalement revu, avec des espaces de détente, une aire de jeux, des arbres et arbustes. Le marché de l'Hermitage du dimanche matin y retrouvera naturellement sa place.

Au préalable, des diagnostics archéologiques doivent être menés, comme sur l'ensemble du périmètre des travaux du pôle gare de Melun. À leur issue, et selon que des fouilles seront nécessaires ou pas, le calendrier de travaux pourrait être ajusté. Toujours dans le cadre de ces travaux, la station Melivélo déménagera d'ici la fin de l'année avenue Gallieni. L'offre de stationnement sera maintenue avec l'installation de trois abris vélo sécurisés, en accès libre-service, de 6 places chacun.

AVANT



APRÈS



POLITIQUE DE LA VILLE
La MEI-MVS se dote d'un Espace santé

La Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), située rue Claude Bernard à La Rochette, propose un lieu de ressources pour bénéficier d'informations et de conseils en matière de santé : l'Espace santé.



L'Espace santé permet au public de MEI-MVS de bénéficier d'informations et de conseils sur la santé dans un espace accueillant et convivial. Un chargé de prévention santé y accueille le public en libre accès ou sur rendez-vous selon les besoins. Il multiplie les rencontres avec divers partenaires issus du champ de la santé et permet ainsi d'être un relais pour le public accueilli. Différentes thématiques y sont abordées lors d'ateliers et animations : addictions, maladies sexuellement transmissibles, cancers, nutrition, sommeil... en réponse aux besoins identifiés sur le territoire en matière de santé. Le chargé de prévention santé permet également de faciliter les démarches d'ouverture de droits auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Département de Seine-et-Marne, ce projet vise aussi à pallier au renoncement aux soins et à la précarité. Des kits d'hygiène ainsi que des protections périodiques sont ainsi mis à disposition des publics les plus précaires.

Horaires d'ouverture :

Lundis, mercredis : 9h-12h30 et 13h30-17h30
Mardis : 9h-12h30
Jeudis : 13h30-17h30
Vendredis : 9h-12h30 et 13h30-17h

Informations sur mei-mvs.com ou par téléphone au 01 60 56 48 40



Réduire, trier et valoriser : pour une gestion durable de nos déchets

DOSSIER

La production de déchets d'un foyer français moyen est passée de 220 kg par an en 1980 à 535 kg en 2022. Sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a engagé 21,5 millions d'euros en 2024, financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour la collecte, le traitement, le tri et la valorisation des déchets, à travers ses syndicats intercommunaux : le SMITOM-

LOMBRIC sur 18 des 20 communes et le SIETOM pour Lissy et Limoges-Fourches. Afin de réduire l'impact environnemental de la production de déchets et limiter la hausse des coûts, l'agglomération combine l'amélioration des processus de collecte et de tri à la promotion de la réduction des déchets produits par les habitants. Chacun peut y contribuer, en adoptant des bonnes pratiques au quotidien.

Toute l'actu sur melunvaldeseine.fr

DOSSIER

Tri des biodéchets : on avance !

La loi AGEC du 10 février 2020 impose aux collectivités territoriales de proposer aux habitants, depuis le 1^{er} janvier 2024, un dispositif de tri des biodéchets (déchets alimentaires et déchets « verts ») qui représentent un tiers des ordures ménagères résiduelles. Sur le territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine, le déploiement repose sur plusieurs solutions complémentaires, adaptées aux différents types d'habitats : compostage individuel ou partagé et collecte en points d'apport volontaire.

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, grâce à l'action de micro-organismes naturellement présents dans le sol. Le produit obtenu est appelé compost. Le SMITOM-LOMBRIC propose la mise à disposition de composteurs, aux habitants des 18 communes qu'il gère et ce dans la limite d'un composteur par foyer. Les maisons individuelles, les habitats collectifs avec un espace vert à proximité, les écoles et les centres de loisirs sont éligibles à cette opération. Pour les résidents en habitat collectif, le SMITOM-LOMBRIC prend en charge le financement et l'accompagnement du site de compostage (matériel, intervention d'un maître-composteur pour accompagner les utilisateurs du composteur...). La pratique du compostage a pour avantages de réduire la quantité de déchets organiques (épluchures, thé, restes de repas, etc.) dans la poubelle d'ordures ménagères, ainsi que de limiter les déplacements à la déchèterie. De plus, le compost est un amendement très utile pour le jardinage.

Pour demander un composteur, rendez-vous sur lombric.com ou sietom77.com selon votre commune de résidence.

DÉJÀ 7 COMMUNES ÉQUIPÉES DE BORNES DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Pour ceux qui ne peuvent pas installer de composteur chez eux ou qui préfèrent éviter la gestion des déchets carnés,

le SMITOM-LOMBRIC met à disposition un service d'apport volontaire des déchets alimentaires via des abri-bacs. Lancée en 2023 à titre expérimental, cette initiative couvre désormais plusieurs communes du territoire : Boissise-le-Roi, Dammarie-les-Lys, La Rochette, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port et Villiers-en-Bière et une partie de Melun. D'ici août 2025, l'intégralité des communes du territoire bénéficiera du dispositif. Les déchets, collectés une fois par semaine, sont valorisés via un procédé de méthanisation. Les habitants des zones concernées peuvent obtenir un bioseau et un badge d'accès aux bornes de collecte lors des permanences organisées par le SMITOM-LOMBRIC.

Pour connaître les modalités pratiques sur votre commune et la localisation des bornes de collecte, rendez-vous sur lombric.com



3 204
Composteurs ont été distribués sur le territoire de l'Agglomération depuis 2023 (données de juillet 2024).

Le mot de l'élu :

Franck Vernin, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Président du SMITOM-LOMBRIC



Quelles sont les principales évolutions et priorités aujourd'hui ?

Progressivement, nous réduisons notre impact environnemental : la quantité de déchets collectés a baissé de 5,75 % entre 2023 et 2022. L'Agglomération

investit pour moderniser les équipements de traitement gérés par le SMITOM-LOMBRIC, afin d'améliorer leurs performances environnementales et de mieux répondre aux attentes des usagers, comme par exemple sur le site de Vaux-le-Pénil (voir l'encadré page 14). En parallèle, nous sensibilisons les habitants aux nouvelles consignes de tri : après l'extension du tri à tous les emballages en 2023, 2024 est consacrée à la collecte des biodéchets.

Quelles en sont les conséquences financières ?

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dont le taux est fixé par

l'agglomération, sur la base de la valeur locative des biens immobiliers. Chaque année, l'Agglomération détermine ce taux et affecte la totalité des recettes à ce service. Nous avons dû l'augmenter en 2022, après des années de statu quo, mais il n'y a pas eu d'augmentation ni en 2023, ni en 2024.

Nous avons mis en place des mesures pour maîtriser les coûts. Mi-2023, nous avons réduit la fréquence de la collecte des ordures ménagères à une fois par semaine en zone pavillonnaire. Nous avons aussi ajusté le calendrier de collecte des déchets verts pour se concentrer sur la période du 1^{er} avril au 30 novembre, avec une interruption du 15 juillet au 15 août.

Nos déchets à la loupe

117,60 €

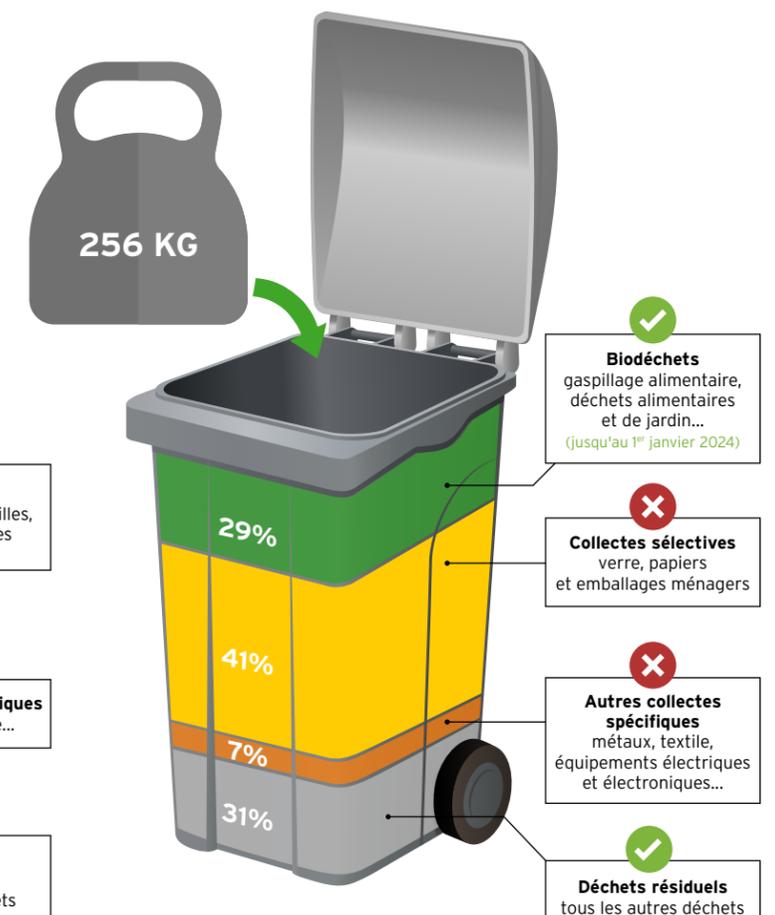
C'est le **coût moyen** de la gestion des déchets / habitant de l'agglomération en 2023



COMPOSITION DU BAC JAUNE D'UN HABITANT*



COMPOSITION DU BAC GRIS D'UN HABITANT*



POUR ÉVITER LES ERREURS, CONSULTEZ LES CONSIGNES DE TRI DE VOTRE SYNDICAT DE COLLECTE.

* En 2023, sur les territoires de la CAMVS et de la CCBRC - Sources : ECOGEOS, SMITOM-LOMBRIC

Plus d'informations sur melunvaldeseine.fr

Les bonnes pratiques d'une consommation responsable

Bien que la gestion de la collecte et du tri soit optimisée, elle ne suffit pas à résoudre les problèmes environnementaux liés à la production massive de déchets. Chaque habitant peut y contribuer en adoptant une consommation plus responsable. Opter pour le réemploi, l'achat de seconde main, le « zéro déchet » ... il existe de multiples moyens pour consommer moins et de façon plus sobre.

RÉEMPLOYER LES OBJETS

Avec la Recyclerie du Lombric, le SMITOM-LOMBRIC propose aux habitants du territoire un lieu de collecte, revente et réemploi d'objets de seconde main. Des ateliers sont régulièrement organisés par le SMITOM-LOMBRIC autour du réemploi d'objets, des produits à fabriquer soi-même... Le syndicat assure également un partenariat avec « Les ateliers du coin » pour vous épauler dans la réparation de toutes sortes de petits appareils électroménagers. Un chèque de réparation est proposé aux habitants des communes du périmètre collecté par le SMITOM-LOMBRIC sous conditions, pour certains appareils électriques ou électroniques.

RÉDUIRE LES EMBALLAGES

Réduire les emballages lorsqu'on fait ses courses, c'est aussi possible ! En 2023, le SMITOM-LOMBRIC lance l'opération « Ici j'utilise mes contenants » et « Ici je recharge ma gourde ». Une initiative environnementale proposée aux commerçants/restaurateurs de Melun qui s'engagent à accepter des contenants personnels apportés par les clients. Après une 1^{ère} édition concluante, l'opération a été renouvelée en 2024 avec la commune du Mée-sur-Seine. Aujourd'hui, plus de 30 commerces participent à ce dispositif.

La liste des commerces partenaires est consultable sur lombric.com

TRIER CHAQUE TYPE DE DÉCHETS

D'autres services de collecte spécifiques sont mis en place pour trier les différents types de déchets : Allo D3E, Allo Encombrants, bornes textiles... Ces dispositifs personnalisables, toujours plus arrangeants contribuent à la bonne organisation du traitement des déchets par filières de tri spécifiques, favorisant ainsi leur valorisation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les services spécifiques de collecte viennent compléter l'éventail des solutions existantes pour l'évacuation des déchets. Outre le dépôt en déchèterie, il existe aussi des solutions alternatives comme le don à des structures de l'économie sociale et solidaire ou encore le système du « 1 pour 1 » (pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien).

Rendez-vous sur lombric.com ou SIETOM77.com pour connaître tous les services mis en place par votre syndicat de collecte de traitement des déchets.

Le SMITOM vous accueille



Le SMITOM-LOMBRIC propose des visites de ses installations destinées au grand public et aux scolaires (centre de tri, usine de valorisation énergétique, plateforme de compostage...), des ateliers, des manifestations et d'autres opérations ponctuelles pour sensibiliser toujours davantage les habitants à la bonne gestion des déchets.

Comme chaque année, le syndicat intercommunal organise sa **Journée Portes Ouvertes, le samedi 7 décembre 2024 de 10h à 17h** sur sa plateforme de compostage à Réau. Vous y trouverez un marché d'artisans locaux, vous pourrez participer à des ateliers et visiter les installations. Village d'enfants, cadeaux à gagner, distribution de compost et pancakes offerts sont aussi au programme !

Plus d'infos sur lombric.com

Un nouveau centre de tri et une nouvelle déchèterie

Afin de répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui, une déchèterie plus spacieuse et moderne sera érigée juste en face l'ancienne fermée depuis juin 2024, rue du Tertre de Chérisy à Vaux-le-Pénit. Elle disposera d'un nombre de quais plus important, augmentant la quantité de déchets accueillie et améliorant la valorisation des produits déposés. Son ouverture est prévue au 1^{er} trimestre 2025. Durant cette période, les habitants sont invités à utiliser les autres déchèteries, notamment la déchèterie de Savigny-le-Temple, dont les horaires sont élargis pendant toute la durée des travaux. Un nouveau centre de tri des emballages plus performant sera également construit à l'emplacement de l'ancienne déchèterie. Répondant aux dernières



règlementations environnementales, et d'une capacité de 36 000 tonnes par an, il accueillera non seulement les emballages du SMITOM-LOMBRIC mais également ceux du SIVOM de la

Vallée de l'Yerres et des Sénarts et du SYTRADEM, dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre 3 syndicats de traitement des déchets. Son ouverture est prévue pour la fin de l'année 2025.

Marcel Coulon Son histoire racontée par Liliane Laisné



© JVC-La République de Seine et Marne

Cette année marque la commémoration des 80 ans de la Libération de la ville de Melun et de sa région de l'occupation allemande. La cérémonie du 1^{er} septembre 2024 a été l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont courageusement résisté à l'occupant. Marcel Coulon, figure emblématique de la Résistance locale, décédé l'année dernière à l'âge de 102 ans, était l'un d'eux. Liliane Laisné, sa nièce, nous raconte.

Comment Marcel Coulon s'est-il engagé au sein de la Résistance ?

C'est un concours de circonstances. Originaire de Normandie et issu d'une famille nombreuse, mon oncle rejoint le Séminaire de Chartres pour œuvrer au sein d'un diocèse ou d'une paroisse. En 1942, il trouve une place de Sacristain au sein de la paroisse de l'église Saint-Aspais de Melun. Il sera chargé de l'organisation des mariages, des baptêmes et des enterrements. C'est à cette époque qu'une connaissance l'a approché pour lui proposer de rejoindre un réseau de résistance : Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

Quel rôle a-t-il joué au sein de ce réseau ?

Il faisait partie d'un groupe de liaison chargé de coordonner la défense

de la Résistance face à l'occupant. Il disposait d'un point d'observation au sommet du clocher de l'église de Saint-Aspais. Ses patrouilles débutaient à 23h et se terminaient au petit matin. Il transmettait aux membres des FFI ses observations. Bien qu'il ne soit pas resté longtemps Sacristain, il a pu conserver son poste d'observation jusqu'à la Libération.

Au moment de la Libération de Melun, votre oncle a eu un geste héroïque qui a certainement permis de sauver de nombreuses vies. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En août 1944, les troupes militaires américaines sont proches de Melun. La Résistance, avertie, tente de communiquer des informations aux Alliés : « 500 Allemands

cachés dans les caves jusqu'au Mée-sur-Seine. Pas d'Allemands dans Melun nord - Épargnez la ville. » Mais des patrouilles allemandes avaient empêché la transmission. C'est alors que mon oncle se propose de traverser la

« Son action d'héroïsme a probablement permis d'éviter un bombardement de la ville. »

Seine pour transmettre le message de la Résistance. Sur place, il est le seul à savoir nager, bien qu'il ait appris seulement un an auparavant. Dans la soirée du 24 août, il débute

BIO-EXPRESS

1942

Début de son engagement dans la Résistance locale

1944

Marcel Coulon traverse la Seine à la nage pour prévenir les troupes alliées

2004

La mairie de Melun lui remet la médaille de la ville

2023

Marcel Coulon décède à l'âge de 102 ans

sa première traversée. Malgré les tirs, il parvient à franchir le fleuve et arrive au niveau de l'établissement « La Plage » de Melun. Les Alliés lui demandent des détails supplémentaires sur l'emplacement de l'artillerie. Sur le retour, il croise une patrouille allemande qu'il arrive à semer en se cachant dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Vaux-le-Pénit. Finalement, il parvient à indiquer les positions des batteries d'artillerie allemande. Son action d'héroïsme a probablement permis d'éviter un bombardement de la ville. L'état-major américain, s'impatiant de l'enlèvement des positions allemandes, envisageait de pilonner la rive nord de Melun.

Suivez le guide



L'Orchestre Melun Val de Seine au Mée-sur-Seine

Pour inaugurer sa 28^{ème} saison, l'Orchestre Melun Val de Seine vous invite à un concert exceptionnel, dimanche 1^{er} décembre à 16h, dans la salle du Mas au Mée-sur-Seine. À l'honneur, la rare et majestueuse Symphonie n°2 en ré majeur de Beethoven.

Cette symphonie, jamais interprétée auparavant par l'Orchestre, est un véritable joyau du début du romantisme. Pour la première fois dans l'histoire, Beethoven remplace le menuet traditionnel par un « Scherzo », annonçant ainsi une nouvelle ère de virtuosité symphonique au XIX^{ème} siècle. Malgré cette innovation, la Symphonie n°2 conserve l'éclat et la pureté du style classique. En complément de ce chef-d'œuvre, des compositions de Debussy et Ravel viendront enrichir ce programme prestigieux, promettant une soirée musicale inoubliable.

Tarif sur place : 10€ / Tarif réduit : 8€ / Tarif en prévente : 8€ / Tarif abonné : 6€

Informations et billetterie en ligne sur culturetvous.fr ou par téléphone au 01 64 79 25 41



Musiciens, rejoignez l'Orchestre

Vous êtes violoniste, altiste, contrebassiste, violoncelliste, instrumentiste à vent... et vous rêvez de jouer au sein d'un orchestre symphonique ?



Chaque année, l'Orchestre de l'Agglomération accueille de nouveaux musiciens, élèves de conservatoire de niveau 2^e et 3^e cycle ou amateurs de bon niveau. Une occasion unique de travailler en profondeur et jouer sur scène les grandes œuvres du répertoire symphonique, sous la direction du chef d'orchestre Jean-Michel Despin.

Flashez le QR Code pour consulter l'agenda estival.



Offrez de la culture pour les fêtes !

Cette année, faites des fêtes un moment inoubliable avec un cadeau qui a du sens : la culture ! Surprenez vos proches avec des places pour un spectacle de la Saison Culturelle 2024-2025 de l'Agglomération Melun Val de Seine. Danse, théâtre, humour, musique, comédies musicales, jeune public... il y en a pour tous les goûts. Ne manquez pas cette occasion de partager des moments magiques.

Réservez dès maintenant sur culturetvous.fr et bénéficiez de nos tarifs préférentiels.

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine ouvre sa billetterie en ligne !

Les passionnés du territoire peuvent désormais réserver leurs sorties directement sur Internet grâce au nouveau service de billetterie en ligne.

Rendez-vous sur reservation.melunvaldeSeine-tourisme.com

Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants. Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglomelunvaldeSeine

SPL MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT

Hier, la SPL MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT a eu le plaisir de faire visiter la STEP, mise en service en mars 2024, à Franck Vernin, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Thierry SEGURA, Président de la SPL et Franck Thomas, DGS de l'agglomération.



Août 54 12

Oxygène

#Police L'@AggloMVS intègre deux villages supplémentaires dans sa police intercommunale



17 juin 4 1

villedumeesurseine

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est ravie de vous annoncer la première édition de « La Rando du Val de Seine » avec une balade familiale de 7 km, et des boucles de 17 ou 25 km ! #RandoValDeSeine #villedeleemesurseine #Randonnée #Patrimoine #Nature #CommunautéMelunValDeSeine #Franck Vernin #Melun Val de Seine



16 août 8 3 6

Ville de Boissise le Roi

#EnseignementSupérieur L'Agglomération accompagne les étudiants en médecine et en chirurgie dentaire. Afin de les encourager à s'installer sur le territoire de Melun Val de Seine, l'Agglo leur offre une bourse mensuelle. Cette mesure vise à lutter contre la désertification médicale et améliorer l'offre en soins pour les habitants. Plus d'informations et dossiers de candidatures sur : <https://swll.to/wk2SZs1>



6 Août 44 6

↓
Découvrez-en + sur melunvaldeSeine-tourisme.com

Suivez-nous

[f AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE) [@AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.instagram.com/AGGLOMELUNVALDESEINE) [@AggloMVS](https://www.x.com/AggloMVS) [@COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE](https://www.linkedin.com/company/COMMUNAUTÉ_D'AGGLOMÉRATION_MELUN_VAL_DE_SEINE)

Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

L'été qui s'achève a bien sûr été marqué par la période olympique qui a enchanté les Français pendant quelques semaines. Un répit bien nécessaire dans cette période troublée. L'agglomération a participé à cette manifestation. D'abord, lors du passage de la flamme olympique à Melun, ce qui fut l'occasion de mettre à l'honneur nos athlètes, mais aussi en soutenant les associations locales qui ont œuvré pour mettre en place des animations dans le cadre des JO PARIS 2024. Cela grâce au fond de concours voté par le Conseil Communautaire avec le soutien du groupe majoritaire.

Comme chaque année, les animations estivales, cinéma en plein air, sport passion ... ont permis aux habitants du territoire de se

distraire et aux enfants de nos communes de profiter de moments de détente.

Le 1^{er} septembre nous avons commémoré les 80 ans de la libération de Melun et de l'Agglomération lors d'une très belle cérémonie et d'un défilé militaire.

La rentrée aura aussi été marquée par la première édition de la Rando du Val de Seine qui a permis aux habitants de nos communes tout à la fois de pratiquer une activité sportive mais aussi de découvrir le patrimoine de notre agglomération.

Sport, découverte du patrimoine, investissement pour notre territoire..., l'année 2024 est placée sous le signe de l'action. Elle se poursuivra en mettant l'accent sur trois axes :

la poursuite et l'accentuation de la mise en œuvre de notre projet de territoire « Ambition 2030 », l'élaboration d'un budget permettant d'investir pour notre avenir commun, la valorisation de notre tissu économique.

À ce titre, le groupe majoritaire souhaite ardemment que l'année 2024-2025 soit placée sous le signe du développement économique de notre territoire.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée.

Françoise LEFEBVRE et Véronique CHAGNAT
Co-Présidentes et les élu(e)s du groupe majoritaire « Pour une communauté d'avenir »

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

Sauver la démocratie

Devant le résultat des élections européennes qui montraient l'affaissement constant de son consensus électoral, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée Nationale et provoqué des élections législatives anticipées. Le Président de la République pariait sur la division de la gauche et l'opportunité réitérée déjà deux fois de se retrouver dans la position du rempart à l'extrême droite pour s'assurer une majorité législative renouvelée.

Que nenni !

Face au piège mortifère d'un président qui n'en finit pas de faire grimper le RN pour mieux dissimuler l'injustice et la brutalité de son projet politique et assurer sa réélection, les partis de gauche et Écologistes ont constitué en cinq jours l'alliance du Nouveau

Front Populaire (NFP) sur un programme qui prévoyait entre autres : l'abrogation de la réforme des retraites, la hausse du SMIC, des salaires et le refinancement de nos services publics, exsangues après sept années de macronisme.

Cette nouvelle alliance de gauche et la perspective d'une victoire possible des forces réactionnaires, racistes et antisociales du RN et d'une partie des LR, mit partout en branle le peuple de gauche qui assura la victoire du Nouveau Front Populaire. Tel fut le cas ici dans la première circonscription de Seine-et-Marne qui bascula pour la première fois depuis son redécoupage.

Pourtant, le président Macron qui n'en finit plus de brutaliser la démocratie française, refuse de nommer la candidate du NFP première ministre au prétexte que notre

coalition n'a pas la majorité absolue. Ce faisant, il ignore la séparation des pouvoirs et après avoir gouverné par 49.3 continue de mépriser le pouvoir législatif. Les Jeux Olympiques n'auront pas suffi à dissimuler ce coup de force qui pourrait bien précipiter la mort de la démocratie française déjà malmenée par la répression systématique des mouvements sociaux et écologistes et, le sac de la République sociale. Le groupe PUCES réaffirme son engagement à faire vivre la démocratie à l'échelon communautaire et le pouvoir citoyen.

Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES
Julien Guérin et Arnaud Saint-Martin.
Conseillers communautaires

Groupe « Melun Val de Seine Rassemblée »

2024, année Olympique

Cet été, le monde s'était donné rendez-vous en Île-de-France, afin de célébrer les valeurs de l'olympisme. Cette grande fête a été une véritable réussite collective, tous les acteurs, pleinement mobilisés, ont permis le succès de cet événement. Les craintes légitimes soulevées en amont, notamment concernant les transports et le quotidien des Franciliens, ont trouvé leurs réponses dans une organisation prévoyante et opérationnelle. Notre agglomération n'a que peu subi les désagréments liés aux JO mais a pleinement profité de l'engouement qui a touché l'entièreté du pays. Nous félicitons les athlètes de notre territoire. Par leurs performances, ils ont fait rayonner Melun Val de Seine et tous les acteurs du monde associatif et sportif local. Notre groupe regrette les propos idéologiques

du Député de la 1^{ère} circonscription de Seine et Marne.

Préparer les enjeux de demain

Le groupe CAMVS Rassemblée a toujours prôné une gestion raisonnée et raisonnable des finances de notre agglomération, aussi nous profitons de cette tribune pour évoquer nos attentes à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

Les travaux du Pôle Gare de Melun vont entraîner des modifications importantes de nos mobilités. En effet, des navettes et des parkings provisoires sont prévus pendant la période d'indisponibilité du pôle gare. Face à ce coût important pour notre agglomération, nous demandons à la CAMVS la répartition financière envisagée entre les différents acteurs et nous attirons son attention afin

de ne pas faire porter cette charge sur nos seules collectivités. Dans ce même esprit, la gestion des déchets due aux travaux ne doit pas affaiblir notre stabilité financière. Enfin, le tout doit être accompagné par une modification des plans de circulations et de stationnements anticipée, réfléchi et partagée. Notre groupe est pleinement mobilisé afin de soutenir l'agglomération dans cette optique et de permettre le bon suivi de ce chantier primordial pour notre territoire.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beauines-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Groupe « Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine »

Un an de présidence de Mr Franck VERNIN : toujours pas de changement pour les habitants de l'agglomération.

Lors du Conseil d'agglomération du 17/10/2023, Franck Vernin fut élu président de l'agglomération Melun Val de Seine en remplacement de Louis Vogel démissionnaire. À cette occasion notre groupe n'avait pas présenté de candidat dans le respect du vote des électeurs, lors des dernières élections municipales de 2020 qui avaient permis à la majorité d'accéder aux responsabilités de la CAMVS. Nous avons aussi indiqué notre vigilance à la situation de l'agglomération ainsi qu'aux intérêts de ses habitants. Depuis presque un an, comme nous le redoutions la situation n'a pas évoluée, le changement n'a pas eu lieu. Pourtant lors de sa prise de

fonction, le président nouvellement élu avait indiqué qu'il souhaitait renforcer la solidarité et la coopération entre les communes et en faire bénéficier les habitants. Nous constatons que cela n'est toujours pas d'actualité que ce soit à propos de la mobilité ou du service public de l'eau qui est encore privatisé et pour lequel notre groupe a demandé une étude pour un passage en régie directe ou encore la problématique de la circulation dans notre agglomération qui deviendra complexe avec l'arrivée du TZEN. Le président, avait promis d'accroître la visibilité des actions du conseil communautaire. Là encore c'est un échec, la communication est partielle. En effet, notre groupe avait formulé le vœu le 22/05/2023, de retransmettre en direct les conseils communautaires. Louis Vogel, ancien

président avait donné un accord de principe et devait consulter les maires de l'agglomération. Depuis, plus rien ! La nouvelle présidence est dans la continuité et ne souhaite toujours pas permettre aux habitants de visionner nos conseils, ce que nous regrettons. Notre groupe est toujours dans un dialogue constructif et responsable avec la majorité mais cela ne semble se faire que dans un sens.

Nathalie Dauvergne-Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn

Élus communautaires

« Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine »

 Groupe Rassemblés pour l'Agglomération Melun Val de Seine

Non-inscrit

Beaucoup se souviennent du "Bruit de Melun", un festival ambitieux, qualitatif, organisé par l'agglomération. Victime d'une politique sacrifiant la culture, il s'est arrêté brutalement en 2009.

Aujourd'hui, on nous propose d'étendre sur le territoire "les Affolantes", un festival Melunais organisé par des amateurs, avec une orientation fourre-tout sans colonne vertébrale, sans retombées positives

dictées par le sens de l'intérêt général, déclinant chaque année une programmation souffreteuse bien que fortement subventionnée.

À Melun, nous militons pour un festival digne de ce nom, faisant référence en Seine-et-Marne, piloté par des agents publics compétents.

Visiblement, sur ce sujet, l'agglomération fait le choix de la médiocrité pour combler

les vides, montrant son incapacité à placer la culture au cœur des préoccupations.

Pour le retour d'une politique culturelle ambitieuse, avec un festival musical de qualité, il faudra attendre 2026.

Michaël Guion,
Conseiller Municipal et Communautaire Melun - CAMVS
mguion@ville-melun.fr

SALON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

CONSEILS & ACCOMPAGNEMENT

Juridique - Aides Financières
Business Plan - Démarche Administratives

MARDI 19 NOVEMBRE

9H30 - 12H

**Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine**

297 rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys

+ d'infos ici



YOUR **BUSINESS**
IN **MELUN***

 CCI SEINE-ET-MARNE


Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ILE-DE-FRANCE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN
VAL DE SEINE